

Publié le 24 octobre 2022

Hélène Guillet, présidente du SNDGCT : « Nous sommes dans la même dynamique que les Epl »

Une page se tourne au Syndicat national des directeurs généraux de collectivités territoriales (SNDGCT). Hélène Guillet, DGS du centre de gestion de la Loire-Atlantique, a succédé à Stéphane Pintre. Chaque jour, le binôme élu-DGS travaille en bonne intelligence avec le duo président-directeur des Epl. L'occasion était donc belle d'échanger sur le sujet avec la nouvelle présidente du syndicat, qui entend insuffler une nouvelle dynamique à l'heure où l'attractivité de la fonction publique territoriale est interrogée.



Sur le terrain, comment les présidents et directeurs d'Epl et les DGS des collectivités territoriales travaillent-ils ?

Nous nous côtoyons très régulièrement puisque nous faisons partie du même écosystème. Dans d'autres fonctions, j'ai eu l'occasion de travailler de près avec des Epl. La collectivité territoriale veille à se rapprocher des Entreprises publiques locales, parce qu'elles s'inscrivent dans une même dynamique, celle qui consiste à rendre le service public le plus efficace. Dans ma feuille de route, une des priorités consiste justement à développer les partenariats. Peut-être qu'un jour, une telle perspective sera rendue possible avec la FedEpl. Mais **je n'envisage pas un partenariat comme une simple convention à signer, pour la seule photo...** Il nous faut donc travailler à nos points communs et à penser à l'utilité respective d'une telle démarche.

Pour aller au-delà de cette relation avec la FedEpl, comment envisagez-vous votre propre action de présidente, à l'heure où la fonction publique territoriale cherche à se rendre plus attractive ?

Trois axes forts domineront ma présidence. D'abord celui du **duo que forment les directions générales et les élus**. Au-delà des mots et des bonnes intentions, les DGS et DGA veulent pouvoir identifier leur rôle dans ce binôme, en bonne intelligence avec les élus. Qu'est-ce qui forme ce socle

commun, au-delà même de la bonne intelligence entre le DG et l' élu ? Autre point important : mieux faire connaître notre fonction. Très paradoxalement, **nous sommes peu connus, notre rôle est à la fois si discret et si important**. Les DG et DGS évoluent dans des contextes complexes. Or, à l'heure où le service public s'interroge sur son attractivité, comment peut-on vouloir devenir directeur ou directrice générale si l'on ne connaît pas cette fonction ? Dans une récente étude diligentée par l'AMF et la Fédération nationale des centres de gestion (FNCDG), la fonction de direction générale entre pour la première fois dans le top 10 des métiers sous tension de la FPT. Certes, nous sommes encore loin de la pénurie des secrétaires de mairie mais il est significatif que des signaux s'affichent sur ce poste-là.

Qu'est-ce qui pêche ? Comment expliquer cette réalité-là ?

C'est une bonne question parce que l'utilité de notre fonction ne fait pas débat. Plusieurs facteurs sont à prendre en compte, au premier rang duquel se situe l'engagement de notre responsabilité pénale personnelle. Cela fait plusieurs années que le **SNDGCT** réclame que ce périmètre soit dessiné par la voie réglementaire, car nous considérons que nous sommes trop exposés sur un plan juridique, ce qui ne donne guère envie de devenir DG. Lors de nos dernières **Assises Territoriales** à Bordeaux, Stanislas Guérini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, a confirmé que ce sujet devait être mis sur la table, sans tabou. Cette clarification est liée au fait que les sources de contentieux se multiplient, que la pression se renforce et qu'il est peu excitant de devoir prendre beaucoup de risques en ayant aussi peu de reconnaissance. Je ne suis pas dans la plainte, cette fonction est formidable à vivre mais, au cœur d'un fonctionnaire bashing qui se renouvelle d'année en année, il est absolument nécessaire que nos métiers soient clairement identifiés et reconnus.

Quel est le troisième axe fort de votre projet ?

Notre **capacité de contribution** ! Notre syndicat produit beaucoup d'études, d'analyses, de réflexions... Je considère que cette richesse n'est pas suffisamment partagée à l'extérieur, pas assez connue. Quand on parle de rendre la fonction publique territoriale plus attractive, notamment vers les plus jeunes, comment fait-on pour promouvoir cette idée-là ? C'est une question de légitimité pour l'avenir de notre syndicat, un prérequis indispensable à son développement. La fonction publique repose sur un statut et c'est heureux. Mais ce statut ne doit pas être vécu comme une borne, un obstacle. **Nos collectivités font montre d'une telle agilité** ! Notre syndicat a déjà montré ses capacités à se moderniser et nous entendons encore développer de nouveaux concepts de valorisation de nos actions, au service de la profession et de l'ensemble de l'écosystème, quelles que soient les générations.

Par Olivier LAMOUREUX